

Communiqué

Le 1^{er} novembre 1994

N° 219

M. MACLAREN ANNONCE LA MISE EN PLACE EN ASIE D'UN RÉSEAU DE CENTRES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FORMATION AU CANADA

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada établira en Asie, en collaboration avec la Fondation Asie-Pacifique, un réseau de centres de renseignements sur la formation au cours des cinq prochaines années. Ces centres aideront les établissements de formation canadiens à faire la promotion de leurs services auprès des étudiants étrangers et à renforcer leur présence en Asie.

« Le Canada compte un grand nombre d'établissements de formation susceptibles d'intéresser les étudiants étrangers. En 1991, ils ont généré environ 1,5 milliard de dollars et quelque 19 000 nouveaux emplois au profit de l'économie canadienne. De plus, les frais de scolarité acquittés par ces étudiants constituent une importante source de revenus pour de nombreux établissements de formation canadiens. La formation et la mise en valeur des ressources humaines constituent des éléments essentiels de la nouvelle économie mondiale. Des initiatives telles que la mise en place de ce réseau permettront aux Canadiens de tisser des liens plus étroits avec les futurs leaders de la région », a indiqué M. MacLaren.

Les centres de renseignements collaboreront avec les provinces, les territoires et les institutions de formation afin de fournir des conseils et une information à jour sur les services qu'offrent les universités, les collèges communautaires, les établissements d'enseignement professionnel et technique ainsi que les écoles publiques et privées du Canada. Au nombre de ces services figurent les études en langues française et anglaise, l'administration des affaires, la technologie de l'information et le télé-enseignement.

S'inspirant d'un modèle conçu pour deux projets pilotes, dont l'un très réussi mené à Séoul, les nouveaux centres seront établis en Chine, en Indonésie, au Viet Nam, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour et aux Philippines. Le Canada reçoit déjà un nombre appréciable d'étudiants du Japon et de Hong Kong, mais



des études de marché sont en cours afin de trouver des moyens de mettre davantage en valeur nos services d'éducation dans ces régions.

Les étudiants étrangers seront aiguillés vers les établissements de formation canadiens les plus aptes à répondre à leurs besoins. Le projet vise principalement à accroître le réservoir de travailleurs instruits dont dispose l'Asie, et à donner aux habitants de la région la formation et les compétences qui leur permettront de contribuer à la croissance économique de leur pays. D'autre part, il dynamisera la coopération en matière d'éducation et favorisera les échanges d'enseignants et d'étudiants entre la région et le Canada.

Les centres fonctionneront selon le principe du recouvrement des coûts. Ils seront administrés conjointement par la Fondation Asie-Pacifique du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le Conseil des ministres provinciaux de l'Éducation a fait savoir que « les ministres et les organismes chargés de l'éducation au Canada se sont, en principe, dits en faveur du concept des centres ainsi que de l'approche dans son ensemble ». De son côté, l'Association des universités et collèges du Canada a exprimé son appui à l'initiative.

Le financement de ce projet était prévu au budget fédéral de février 1994 et ne nécessitera donc aucun crédit supplémentaire.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874